
GISELLA GRUBER : Alan, si vous voulez, nous allons commencer cet appel.

ALAN GREENBERG : D'accord.

GISELLA GRUBER : Parfait. Nous sommes donc d'accord et nous allons commencer l'enregistrement et l'interprétation.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel mensuel d'ALAC. Nous sommes aujourd'hui le mardi 28 novembre 2017, il est 21:00 UTC. Sur cet appel, nous avons Hadia Elminiawi, Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche, Kaili Kan, Maureen Hilyard, Andrei Kolesnikov, Bastiaan Goslings, Sébastien Bachollet, Alberto Soto, Bartlett Morgan, Ricardo Holmquist, Alan Greenberg, Javier Rua-Jovet, Cheryl Langdon-Orr, Yrjö Lansipuro, Olivier Crépin-Leblond, Bram Fudzulani, Barrack Otieno, Abdulkarim Ayolo Oloyede, Vernatius Eseama, Isaac Maposa, Chokri Romdhane, Kris Seeburn, Wale Bakare, Erich Schweighofer, Vanda Scartezini, Raymond Mamattah, Marital Moll, Leah Symekher, Glenn McKnight, Judith Hellerstein, Wafa Dahmani et Sarah Kiden.

Sur le canal espagnol, nous avons Wladimir Davalos et sur le canal français, nous avons Gabriel Bombambo, Guiguemde Rodrigue, Abdeljalil Bachar Bong et Adam Doungous. Il n'y a personne sur le canal russe.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et nous avons les excuses de Satish Babu, de Christopher Wilkinson, de John Laprise, d'Ali AlMeshal et de Seun Ojedeji. Et nous avons aussi Eduardo Diaz sur cet appel.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Yesim Nazlar, Evin Erdogan, Claudia Ruiz, Mario Aleman et moi-même Gisella Gruber. Nos interprètes espagnols ce soir sont Veronica et David, nos interprètes de français sont Claire et Camila et nos interprètes de russe sont Ekaterina et Yulia.

Je rappelle à tout le monde que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous identifier sur le canal correspondant. Et veuillez parler à une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de faire un bon travail.

Nous avons aussi Siranush Vardanyan. J'espère que je n'ai oublié personne d'autre. Si ce n'est pas le cas, je donne maintenant la parole à Alan Greenberg pour commencer la réunion.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Gisella. Je ne sais pas ce qui s'est passé, pourquoi nous avons autant de monde ce soir. En tout cas, c'est agréable de voir autant de monde sur Adobe Connect et ça fait beaucoup de monde à nommer. J'espère que tout le monde est là parce que vous savez que ces réunions sont merveilleuses. En tout cas, bienvenue à tous. C'est vraiment beaucoup de monde. Je suis impressionné.

Et j'espère que je ne me trompe pas. Oui, c'est cela, c'est la première réunion d'ALAC pur notre nouvelle année de cet exercice fiscal. Je pense que ce sera une réunion très intéressante.

Et avant toute chose, je voudrais demander si vous avez des commentaires à faire sur l'ordre du jour ou s'il y a quelque chose à rajouter dans les divers. Bien. Je ne vois pas de commentaires... Ah ! Sébastien. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. J'espère que vous m'entendez.

Je pense que nous devrions tenir compte de la question de la confidentialité des données dans les organisations en général et pas seulement dans les gTLD et nouveaux gTLD. Mais je pense qu'At-Large, les ALS et les RALO pourront s'occuper de ce problème. Donc nous devons résoudre cette question au niveau interne et ne pas attendre que le personnel d'ICANN s'occupe de cela.

ALAN GREENBERG : Oui, il y a un point que je voulais ajouter sur l'ordre du jour concernant cela et c'est lié aux adresses courriels pour les membres ALAC, les leaders régionaux et les points de contact pour les ALS. Je pense que nous allons gérer cela pas courriel parce que pour le moment, nous n'avons pas encore toutes les données nécessaires. En tout cas, merci pour ce rappel, Sébastien.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Bien, alors nous allons considérer notre ordre du jour comme accepté.

Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Nous avons une série de choses. Dans ce point-là, nous avons la révision des points d'actions à suivre pour la réunion d'ICANN60. Heidi a mis zéro minute donc cela veut dire qu'il n'y a rien à aborder.

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est cela. Comme il y a beaucoup d'actions à suivre pour les RALO, on peut demander aux leaders des RALO s'ils sont d'accord.

ALAN GREENBERG : Nous avons beaucoup de temps que nous allons consacrer aux questions politiques aujourd'hui et pour différentes raisons, il y a à mon avis un point important qui va conclure dans les jours à venir et nous devons prendre une décision. C'est qu'il y a une série de points très importants concernant la transparence et la responsabilité ; nous devons aborder tout cela.

Nous allons commencer par la question du fond de réserve. Sébastien a fait du très bon travail, il a lu ce document, il a identifié les points importants qu'il contenait. Il a proposé une série de réponses. J'ai rencontré Sébastien cette semaine, nous en avons parlé et je me suis porté volontaire pour prendre note de ces points importants pour faire un petit résumé. Je l'ai envoyé aujourd'hui et je l'ai posté sur le wiki. Est-ce que nous pouvons le mettre ici sur notre écran ? C'est une déclaration relativement courte. Est-ce qu'on peut l'afficher sur l'écran s'il vous plaît ? OK, bien.

Je ne vais pas lire ma déclaration mais il est dit que nous soutenons le fait qu'il y ait un fond de réserve et nous sommes d'accords pour que ce

fond de réserve concerne les dépenses de 12 mois. On peut faire quelque chose de supérieur mais il faut analyser tous les détails. ICANN en général a une cible de 12 mois. La proposition est que l'on fasse cela pour 12 mois ou 18 mois. Donc il n'y a pas vraiment de changement puisque nous travaillons actuellement sur une cible pour 12 mois et nous avons un maximum dont nous sommes assez loin. Donc je ne pense pas que ce soit un problème.

Nous avons cependant remarqué que comme ce fond de réserve est associé au budget, ces réserves devraient être augmentées et il va falloir voir comment nous allons faire un suivi de cela pendant les années à venir. Nous pouvons trouver des informations au niveau historique mais je pense que ce document devrait rentrer davantage dans le détail. Et si on a besoin de davantage d'argent parce qu'il y a davantage de dépenses, il faudrait qu'il y ait des informations là-dessus. Donc cela est présenté dans le plan opérationnel et le plan de budget. Mais comme la réserve est liée à tout cela, je pense que peut-être qu'il serait correct de demander que l'on fasse une référence à tout cela dans ce document et que cela soit précisé.

Nous avons aussi parlé de la façon dont on gère, dont on évalue ces dépenses. Je pense que nous sommes un petit peu en dessous des évaluations. Nous avons une récupération des réserves de 5 millions de dollars cette année. Mais si on complète la réserve en un an, il faudra cinq années pour y parvenir et cela ne me paraît pas vraiment prudent que l'on opère pendant trop longtemps sur ces réserves. Donc je pense qu'ICANN devrait analyser d'autres sources de revenus pour remplir ses réserves, pour récupérer ses réserves parce qu'il existe un danger, c'est-à-dire si on utilise les réserves, on risque d'avoir un manque de

réerves. Il y a une série d'autres choses qui sont liées à ces questions de réserves. Il n'est pas clair si nous voulons qu'il y ait davantage de pression sur toutes les personnes concernées par le budget. Donc je pense que les autres sources seraient appropriées.

Et je vais maintenant donner la parole aux participants. Je crois que nous avons dix minutes pour discuter de ce point-là. Je vais vous demander d'être bref. Nous devons parvenir à une décision rapidement si nous voulons adopter cette déclaration. Donc nous avons d'abord Cheryl. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci. Je serai brève.

Je voulais vous dire que le Conseil doit donner son opinion ici et qu'il y a un désaccord entre les changements et le groupe de parties prenantes des opérateurs de registres et des bureaux d'enregistrement.

Je vous dirai par la suite ce que ce groupe de travail des opérateurs de registres et des bureaux d'enregistrement ne veut pas et ce que le groupe des parties prenantes des opérateurs de registres considère pour ce qui est des résultats ou du produit des enchères.

ALAN GREENBERG :

Je dirais que si les opérateurs de registres et les bureaux d'enregistrement parviennent à un accord, c'est une discussion intéressante.

Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Ma question est : est-ce que nous avons des informations concernant ce qu'est un fond de réserve normal pour une compagnie du type de la nôtre ? Parce que je pense qu'il doit y avoir des informations concernant le niveau nécessaire pour la planification de financements. Et quelles sont les normes de références ? Est-ce quelqu'un le sait ? Est-ce que nous avons des données là-dessus ?

ALAN GREENBERG : Le document qui a été publié présente une série de détails concernant le niveau de réserves pour des organisations à but non lucratif et des organisations liées à internet. Et le minimum en général au niveau des délais, du temps, c'est un an. Il y a des exemples qui sont donnés dans le rapport, CIRA par exemple – le registre canadien d'internet – qui a une réserve de 12 mois ; Nominet, 24 mois et il y a deux autres organisations qui sont citées comme références aussi. Voilà. Donc je pense qu'un an est un minimum et tout le monde considère cela comme une réserve raisonnable pour une organisation à but non lucratif dans le cadre d'une gestion du type de la nôtre.

MARITA MOLL : Est-ce qu'il serait raisonnable de considérer que nous voulons un minimum d'un an ou est-ce que nous voulons plus que cela sachant qu'une fois que l'on aura fait un choix, on devra l'appliquer ?

ALAN GREENBERG : C'est un petit peu ce que nous disons. Nous voulons penser que si l'on arrive à appliquer 12 mois vu la situation actuelle, ce serait bien. En tout cas, nous voulons que ce ne soit pas moins de 12 mois. Il y a des gens qui proposent 17 mois. Mais en tout cas, on peut proposer quelque chose et la situation actuelle est la suivante.

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je pense que ce n'était pas ma suggestion et je n'ai peut-être pas été très clair dans mes explications. Mais la première chose que je propose, c'est que l'on ait une cible d'un an et je dirais que c'est le niveau appliqué en général pour des budgets.

Et la deuxième conclusion était de ne pas accepter des chiffres donnés pas l'organisation parce que l'organisation tient compte de l'augmentation des dépenses vu le nombre de personnel qui augmente. Donc une de mes demandes a été que l'on fasse des comparaisons avec ce type de scénario. Donc j'aimerais qu'il y ait un chiffre, un chiffre en dollars et je suggère que ce soit entre 125 et 140 millions de dollars. Et je dirais pas moins et pas plus. Je ne dirai pas moins parce que des fois, cela peut être moins mais pas plus. Ce qui est important, c'est d'avoir ici une cible dont on puisse tenir compte.

Et puis il y a une question sur le chat : « Que pense l'utilisateur final de cela ? » L'utilisateur final n'en pense rien. Mais nous, en tant qu'organisation, nous sommes là pour soutenir le système multipartite et pour permettre aux utilisateurs de faire entendre leurs voix.

On peut se demander quel est le niveau de ce fond et si ICANN a des problèmes, il faudra peut-être annuler certains contrats et on peut se demander ce qu'on fera dans ce cas-là. Donc je pense qu'il faut demander une date butoir. Et je pense que ce n'est pas une bonne idée dans ce document de parler de la façon dont nous allons travailler sur ce fond. Cela doit donner lieu à une discussion. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Sébastien. Alors pour résumer ce que vous avez dit à peu près afin de vérifier que ce soit clair. D'une part, nous recommandons que les fonds réserve de soient pas fixés en un nombre de mois mais qui soient en chiffres, indépendamment que les chiffres d'affaires augmentent ou diminuent. Vous êtes pour la situation [inintelligible] de mois. C'est correct ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui.

ALAN GREENBERG : Très bien. Et deuxièmement, vous suggérez que l'on ne discute pas de la manière de récupérer le fond, de le remplir. Nous sommes en train de dire qu'il y a une cible mais qu'il n'y a pas de moyens pratiques pour y arriver. Cinq millions de dollars par an, si l'on peut toucher à 5 millions de dollars par an, ce n'est pas un chiffre auquel on puisse parvenir facilement.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Mais ce sera la prochaine discussion, c'est sur le document suivant. On va au pas à pas donc essayons de suivre cette même procédure.

ALAN GREENBERG : D'accord mais il faut que l'on essaie de conclure cette discussion. Donc Sébastien, vous suggérez que l'on ait un chiffre fixe qui ne soit pas attaché au budget opérationnel. Personnellement, je pense que ce n'est pas correct parce que je ne crois pas que les réserves soient pour fermer l'organisation soit disant. Je pense que c'est justement pour pouvoir affronter les coûts inattendus qu'ils ne faisaient pas partie du budget opérationnel et pour pouvoir obtenir ces fonds facilement si besoin. Ce n'est pas pareil que de fermer l'organisation comme l'on suggère.

Et puis nous allons donc passer à notre procédure de votes des membres d'ALAC. Combien de personnes voudraient que cela soit changé à un chiffre absolu plutôt qu'à une période en mois ? Veuillez s'il vous plaît voter sur le chat. Votez sur le chat s'il vous plaît. Nous avons des X et un message sur le chat qui dit qu'il est d'accord avec Alan. Donc les X ne sont pas d'accord et les coches sont pour être d'accord avec Sébastien. On n'a qu'une coche verte. Sébastien, malheureusement, je pense que votre avis n'est pas très populaire.

Et deuxièmement, la déclaration actuelle dit que nous sommes censés avoir un plan et nous suggérons où le plan pourrait être proposé pour obtenir des fonds supplémentaires. Donc je vais demander d'éliminer vos coches vertes ou vos X rouges.

Pardon, on a un intervenant souhaitant prendre la parole. Sébastien, est-ce que c'est une nouvelle main que vous levez ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. C'est juste pour dire que mon intérêt n'était pas d'être populaire. C'était juste pour vous faire savoir que j'ai passé quatre ans au comité de finances du Conseil et je suis le président du comité de finances du Conseil. Donc je sais à peu près ce qu'il se passe dans notre organisation à but non lucratif et l'une des raisons pour lesquelles je suggère que l'on ait un chiffre fixe est de pouvoir forcer le PDG et le personnel à ne pas embaucher trop de personnes avec un niveau de déboursements infini. Avec ce niveau de déboursements, nous aurions dont suffisamment d'argent pour le faire si besoin suivant ma proposition. Vous pouvez ne pas l'accepter mais vous allez revenir là-dessus. Vous vous souviendrez de moi et nous allons devoir le rediscuter dans l'avenir. Vous allez voir.

ALAN GREENBERG : Très bien. J'en suis sûr.

Alberto a levé la main. Est-ce qu'il veut toujours parler ? Apparemment non. Voilà.

ALBERTO SOTO : Oui. Je voulais tout simplement dire que j'avais écrit sur la salle de chat mon avis et j'avais déjà exprimé mon avis également avec la Croix-Rouge donc [inintelligible] deux fois.

ALAN GREENBERG : Très bien, merci Alberto.

Alors question suivante, est-ce que nous souhaiterions faire référence à l'endroit où l'ICANN pourrait trouver des fonds supplémentaires dans l'avenir ou alors nous n'allons rien dire là-dessus ?

Holly ?

HOLLY RAICHE :

Je suis un peu partagée. J'ai du mal avec ces revenus des enchères parce que cela fait longtemps que l'on dit qu'ils devraient être isolés et utilisés pour des buts extraordinaires comme une utilisation extraordinaire. Et en fait, ce que vous proposez n'est pas extraordinaire. Je suis donc prête à rediscuter.

ALAN GREENBERG :

Mais pourquoi dites-vous Holly que ce n'est pas quelque chose d'extraordinaire ? Qu'entendez-vous par quelque chose d'extraordinaire ? C'est quelque chose qui [inintelligible]. C'est ça le fond de réserve.

HOLLY RAICHE :

Mon idée d'un fond de réserve, si on est en train de créer un fond de réserves et que nous avons déjà dit que les fonds des revenus des enchères devrait être quelque chose de spécial, les fonds de réserve en général sont extraordinaires. Et nous sommes en train de définir ce que nous allons faire avec ces fonds.

Mais nous avons déjà longuement discuté de ce que nous souhaiterions faire avec les revenus des enchères. Donc en fait, cette utilisation de

fonds pour couvrir un problème n'est pas quelque chose avec laquelle je me sente à l'aise. Il y a d'autres options qui me conviennent mieux.

ALAN GREENBERG :

C'est ce qu'on discutait sur courriels. Les autres options pour utiliser les fonds des nouveaux gTLD qui sont déjà contrôlées seront beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre. Donc je ne compterais pas là-dessus.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaiterait prendre la parole ?

Je pense qu'Holly disait donc qu'elle voudrait voir d'autres suggestions pour l'utilisation des fonds qui sont censés conformer les fonds de réserve mais qu'elle ne voudrait pas que l'on utilise ces fonds à des buts ordinaires. Alors encore une fois, nous allons passer à un vote des membres de l'ALAC. Est-ce que l'on souhaiterait comprendre ces références d'où sont disponibles les fonds ou pas ? C'est facile de supprimer tout le chapitre si besoin.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Alors c'est quoi la question ? Qu'est-ce que vous voulez que nous votions ?

ALAN GREENBERG :

Alors la question est si nous gardons le chapitre tel qu'il est en ce moment ou biffons-nous toute référence d'où l'ICANN pourrait trouver des fonds supplémentaires. Si vous voulez garder cette partie, ce chapitre, vous mettez la coche verte ; pour biffer le chapitre, X rouge. Nous avons deux X rouges en ce moment. Je ne vois pas de coche verte. Il y a plusieurs croix rouges donc nous allons biffer ce chapitre.

Est-ce qu'il y a d'autres remarques finales ? Bien. La déclaration sera révisée et sera présentée au vote des membres de l'ALAC. Si vous avez d'autres commentaires à faire, vous pouvez les publier sur notre page wiki qui sera disponible dès que la réunion sera finie. Si vous avez d'autres commentaires, je vous prie de vérifier le texte et de publier vos commentaires dès que possible, si possible aujourd'hui même. La déclaration devrait être publiée d'ici deux jours et nous allons lancer une décision d'acceptation de l'ALAC une fois que tout sera prêt.

Alors je vais maintenant céder la parole à Ariel pour la première fois ce soir pour discuter des autres déclarations de politiques et où nous en sommes par rapport à chacune.

Ariel, êtes-vous connectée à l'appel ?

HEIDI ULLRICH : Ariel, si vous parlez, on ne vous entend pas. Vous êtes probablement en muet.

ARIEL LIANG : Non, je n'étais pas en muet.

ALAN GREENBERG : On vous entend maintenant.

ARIEL LIANG : Très bien, merci. Je ne sais pas pourquoi vous ne m'entendiez pas.

Alors suivant, nous avons des recommandations pour le renforcement de la responsabilité, recommandations pour la diversité. Nous avons une équipe de Sébastien, Yrjö et Bastiaan qui co-rédigent une déclaration. Y a-t-il des mises à jour à partager avec le reste du groupe là-dessus ? Est-ce que les rapporteurs souhaiteraient prendre la parole ?

ALAN GREENBERG :

En attendant, j'ai un commentaire à faire. C'est le fait que dans la plupart des cas, les déclarations sont rédigées par des personnes qui étaient des participants actifs aux discussions au sein du CCWG dans la piste de travail numéro 2. Il est très important qu'il y ait d'autres personnes, même si ce n'est pas des rapporteurs, qui contribuent avec ces déclarations.

Il y avait quelqu'un qui parlait, un répondeur mais Sébastien levé la main. Donc Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Alan.

Je voulais tout simplement dire sur ce sujet que l'équipe de soutien de l'ICANN a aidé les deux autres membres à rédiger la déclaration mais j'étais vraiment contrarié par ces discussions donc j'aimerais que les deux autres rapporteurs partagent avec nous les mises à jour si possible.

ALAN GREENBERG :

Donc je demanderais aux personnes qui ont été impliquées de nous dire sur le canal anglais qui pourrait nous raconter quelque chose là-dessus.

Je demanderais aux personnes qui y travaillent de nous raconter quelles sont les mises à jour.

J'ai envi de finir l'appel tout de suite. Est-ce que quelqu'un m'entend ou alors suis-je la seule personne à parler ? D'accord.

Donc je répète encore une fois, je demanderais aux personnes de travailler ensemble entre eux. S'il y a un problème, levez la main, faites-le nous savoir, envoyez-nous des courriels. Si on ne reçoit pas des demandes d'aide, nous supposons que cette déclaration sera prête au bon moment.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

J'ai envoyé un courriel concernant cette question sur la piste de travail numéro 2 du CCWG responsabilité par rapport aux recommandations des sous-groupes. Pour nous, en tant qu'organisation membre, il est très important de pouvoir nous exprimer par rapport à ces recommandations.

J'ai dit que je ne pouvais pas m'occuper moi-même de rédiger la déclaration parce que je suis en ce moment l'un des coprésidents des sous-groupes et je suis également participant à un des ces deux sous-groupes. Donc je pensais qu'il serait mieux qu'il y ait quelqu'un d'autre qui rédige la déclaration en notre nom.

Il nous faut quatre personnes parce que nous avons quatre rapports. Et il me semble qu'il n'est pas difficile de le faire. Moi, je suis prêt à aider.

En tout cas pour ce qui concerne le groupe de la juridiction et la diversité. Mais il nous faut des personnes qui s'occupent de rédiger une déclaration. Il n'est pas normal que les organisations membres ne fassent pas de commentaires par rapport aux recommandations du CCWG. Merci

ALAN GREENBERG : Merci Tijani. Ya-t-il des commentaires pertinents sur le sous-groupe de la diversité ? Non ? En l'absence de commentaire, Ariel, quelle est la déclaration suivante ?

ARIEL LIANG : Merci Alan.

Les autres points des sujets de la piste de travail numéro 2 CCWG responsabilité : on a la juridiction, la responsabilité du personnel et l'ombudsman dont Tijani a parlé et les seuls pour lesquels on n'a pas reçu de confirmation des rapporteurs qui s'en occupent et celui sur la responsabilité du personnel. Mais Maureen a dit qu'elle était prête à rédiger quelque chose à ce sujet dans un commentaire donc je partagerai le lien sur le chat pour que vous puissiez voir les commentaires là-dessus.

ALAN GREENBERG : Merci.

Vous verrez qu'un bon nombre de personnes qui ont été assignées à ces tâches sont des membres de l'équipe de direction d'ALT et c'est parce que dans la réunion de l'ALT, nous avons révisé ces déclarations il y a

quelques jours. Mais nous ne pouvons pas demander aux membres de l'équipe de direction d'être les seuls rapporteurs. Donc il nous faut d'autres membres de l'At-Large, d'autres personnes qui y participent.

Nous avons quelque chose de déjà accompli sur la juridiction mais il nous faut vraiment d'autres personnes qui y participent pour nous assurer que ce que nous disons sera effectivement une vue partagée par la majorité et non pas l'avis d'une seule personne. Donc je ne vais pas ici signaler du doigt qui devrait participer – on a beaucoup de personnes qui sont connectés à cet appel – mais si ce sujet n'est pas de l'intérêt de nos membres, je serai préoccupé par l'At-Large. Ce sont des sujets très importants pour nous et pour notre avenir. Donc je vous encourage à lire les documents, à lire les recommandations. Si vous avez des commentaires à faire, vous n'avez qu'à les partager sur le wiki. Ce n'est pas qu'il faut que vous participiez à la rédaction de la déclaration mais partagez votre avis. Je vous encourage à partager votre avis. Merci.

Ariel, y a-t-il d'autres déclarations qui sont à venir ou qu'il faudra conclure ?

ARIEL LIANG :

Je laisserai Tijani parler. C'est à lui de présenter la partie suivante.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

Je voudrais vous rappeler que nous avons au moins deux recommandations du sous-groupe pour lesquelles la consultation publique finira en décembre. Dans un cas, c'est le 5 décembre, l'autre

c'est le 10 je pense, je n'en suis pas sûr. Mais c'est urgent en tout cas.
Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Oui, c'est pourquoi je parlais de la diversité pour laquelle la date butoir était le 15 décembre. Pour l'ombudsman, la date butoir est le 22 décembre. Les autres deux concluront tôt en janvier. Il y a beaucoup de personnes au sein d'At-Large qui fêtent des fêtes en fin décembre. Il n'y a pas beaucoup de différence entre la mi-décembre et le début janvier au niveau de leurs disponibilités.

Ariel, y a-t-il d'autres déclarations à venir sur lesquelles il faudrait que l'on se concentre ?

ARIEL LIANG :

Ce n'est pas à venir, on a une nouvelle consultation publique sur le travail de l'équipe CCT. Ils ont ajouté de nouveaux chapitres à leur rapport préliminaire de recommandations et la période de consultation publique finit le 8 janvier.

HOLLY RAICHE :

C'est mon anniversaire.

ALAN GREENBERG :

Dans ce cas-là, joyeux anniversaire.

Y a-t-il quelqu'un qui serait intéressé par le choix et la confiance des consommateurs ou par les nouveaux gTLD ?

Holly, vous levez la main ?

HOLLY RAICHE : Oui, c'est mon anniversaire et moi, je lève ma main parce que j'ai déjà lu le rapport. Donc je lève ma main pour m'y engager.

ALAN GREENBERG : Est-ce tout le monde [inintelligible] de faire des commentaires sur ce dit Holly ou alors on aura que les commentaires de Holly.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Je vais également m'impliquer.

ALAN GREENBERG : Qui êtes-vous ?

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Je m'excuse, je suis Abdulkarim Ayopo Oloyede.

TIJANI BEN JEMMA : C'est Abdulkarim et non pas Abdeljalil.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Exactement.

HOLLY RAICHE : Nous avons également Christian. Donc on a déjà trois personnes pour cette déclaration, Alan.

ALAN GREENBERG : Très bien, je suis satisfait.

Ariel, y a-t-il d'autres périodes de consultation publique qui aient une date butoir et qui soit toujours ouverte ?

ARIEL LIANG : Oui, il y en a une autre sur les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques de l'ICANN. Nous avons un représentant de l'ICANN qui doit participer pour s'occuper de ce que recommande l'ATRT, les recommandations de l'équipe de la révision SSR. Et également ce sont les sujets pour lesquels on nous demande notre avis. Je sais qu'il y avait deux personnes qui ont déjà discuté de l'importance d'y participer mais pour l'instant, il n'y a pas de bénévole, pas de volontaire pour rédiger quelque chose. Alan, vous êtes l'un des membres qui sont censés participer à cette équipe de révision.

ALAN GREENBERG : Oui, effectivement. Alors pour les normes opérationnelles des révisions spécifiques de l'ICANN, la date butoir est le 15 janvier. Si vous avez des commentaires à formuler, je vous prie de les publier sur la page wiki. Si les personnes ne le font pas elles-mêmes, je vous demande de le faire en leur nom. C'est très important d'avoir les contributions de tout le monde. Si besoin, je vais moi-même contacter les personnes si elles ne le font pas elles-mêmes.

Y a-t-il d'autres questions de politiques qu'il faudrait que l'on discute en ce moment ?

Alors nous allons passer au point suivant qui est le rapport sur les ALS et les membres individuels, les candidatures de membres individuels.

EVIN ERDOGDU : Judith semblerait avoir une question. Je ne sais pas si vous voulez qu'on y réponde ou on attend la partie suivante.

ALAN GREENBERG : Judith, c'est pour les membres ALS ou une question de politique ?

JUDITH HELLERSTEIN : Je suis en train de regarder le lien et je me demande où est-ce qu'on trouve la version préliminaire de la déclaration rédigée par Sébastien et Yrjö. Je suis un petit peu perdue. J'aimerais que quelqu'un m'indique cela.

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas si cette déclaration a été rédigée. Si ce n'est pas sur le wiki, je ne sais pas si cela a été publié. Il y a quelques documents qui ont été publiés par le CCWG et c'est tout.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Rien n'a été rédigé. La seule chose pour laquelle nous avons écrit quelque chose, c'est pour ce qui concerne la publicité mais ce n'est pas encore publié.

ALAN GREENBERG : Tout le monde peut lire le rapport sur la diversité et mettre un commentaire sur le wiki pour donner votre avis et pour nous dire ce qui vous paraît bien, ce qui vous ne paraît pas bien, ce que vous préféreriez que l'on mette à la place, est-ce que quelqu'un veut travailler là-dessus. Judith, est-ce que vous voulez répondre ?

JUDITH HELLERSTEIN : Non.

ALAN GREENBERG : Bien.
ALS et rapport des membres individuels.

EVIN ERDOGDU : Merci.
Nous avons mis à jour notre ordre du jour et la page wiki aussi. Je vais rapidement vous présenter cela. Nous aurons une ALS qui va être décertifiée la semaine prochaine. C'est le comité pour les Nations Unies démocratiques.
Nous avons aussi un vote pour accrédiiter une nouvelle ALS d'EURALO qui est le chapitre de Norvège de la société internet. Et puis nous avons plusieurs demandes qui vont être évaluées par les RALO concernées que vous voyez ici d'ailleurs. Vous voyez ici cette liste sur l'écran.
Il y a aussi donc un échange avec les demandeurs qui a été fait. En ce qui concerne les RALO, nous avons cinq demandes qui ont été

présentées aux RALO. Les RALO sont en train de les évaluer, pour des membres individuels aussi.

Nous avons un appel d'orientation à venir que nous allons coordonner avec LACRALO pour prévoir, pour organiser un appel pour donner certaines précisions l'année prochaine au mois de janvier.

JUDITH HELLERSTEIN :

Il y a eu plusieurs points que Glenn et moi avons envoyés au groupe pour leur décertification et par conséquent, il s'agit du chapitre de l'handicap ; ISOC a retiré ce chapitre. Et donc il faut que cela soit décertifié parce qu'il n'y a plus personne dans ce groupe. On les contactés, on leur a envoyés des rappels pendant un an sans réponse. Glenn les a contactés, leur a parlé de la décertification et nous avons publié cela sur le wiki. En tout cas, ces groupes n'existent plus.

ALAN GREENBERG :

Merci Judith. Si le personnel peut vérifier avec le leadership du RALO pour voir si nous avons ces indications données par Judith de façon à être sûr que tout cela soit clair.

Un petit commentaire. Si une organisation existe mais n'est plus dans le chapitre ISOC, il peut être nécessaire de changer le nom. Cela ne veut pas dire qu'ils n'existent plus et qu'ils ne peuvent pas être une ALS. Et je veux préciser, nous n'acceptons pas le chapitre ISOC seulement parce que ce sont les chapitre ISOC mais parce que ce sont des organisations fiables.

JUDITH HELLERSTEIN : Ce que je dis, c'est qu'ISOC les a décertifiés et il s'agit d'un autre groupe de personnes.

ALAN GREENBERG : Judith, je ne parlais pas de groupe en particulier. Je voulais seulement dire pour tout le monde sur cet appel que le chapitre ISOC ne suffit pas comme critère pour décertifier une ALS ou pour considérer une ALS comme étant un membre.

Tijani, allez-y, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan.

D'abord, un commentaire sur ce que vous venez de dire. Si vous avez une ALS qui n'est pas un chapitre ISOC ou qui n'est plus un chapitre ISOC, l'ALS devrait être décertifiée même si ce sont les mêmes personnes qui appartiennent à l'organisation et que cette organisation a un nouveau nom. Pour ce nouveau nom, il faut faire une nouvelle demande et donc on va les décertifier et créer une nouvelle ALS. Je pense que c'est comme cela qu'il faut travailler sinon, on ne peut pas changer, modifier le nom d'une ALS. On peut dire qu'ils appartenait à ISOC, ils ne le sont plus, le chapitre ISOC va les décertifier et ensuite, la nouvelle association peut faire une demande. Je crois que c'est comme cela qu'il faut procéder.

Ensuite, je voudrais parler des ALS et de leurs demandes pour AFRALO. Aujourd'hui, nous avons 11 demandes de la part d'ALS et nous avons six – et non pas cinq – six demandes individuelles de membres individuels.

C'est un très grand nombre de nouvelles demandes et cela veut peut-être dire que les gens sont plus intéressés. Lorsqu'on regarde ces demandes, on voit que c'est un petit peu confus parce que les gens se portent volontaires juste pour être là. Des fois, ils ne donnent pas des informations nécessaires ou les preuves nécessaires pour nous montrer qu'ils sont intéressés par les utilisateurs finaux.

ALAN GREENBERG : Tijani, je m'excuse, nous avons un autre point dans notre ordre du jour, le point 10, qui va aborder ce thème. Donc si vous voulez, nous allons continuer le point sur lequel nous étions en train de travailler et lors du point 10, vous prendrez la parole sur cela.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord.

ALAN GREENBERG : Nous avons beaucoup de gens qui demandent la parole.

À propos du chapitre ISOC et si l'on n'existe plus dans le chapitre ISOC, on doit être décertié ; je crois que c'est un point important. Je préférerais que l'on ne prenne pas une décision maintenant. C'est une décision importante.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais demander si nous sommes une structure At-Large et je voudrais savoir le nombre de structures At-Large. Et je pense qu'en

général, nous devons être prudents pour prendre une décision dans le domaine du chapitre ISOC. Sinon, nous allons dépendre du chapitre ISOC. Je pense que c'est important qu'At-Large réfléchisse donc à cette question du chapitre ISOC.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur les ALS et les membres individuels ? Si ce n'est pas le cas, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est le point 6. Il s'agit des rapports des liaisons des RALO et de tout ceux qui pensent qu'ils doivent aborder un point important lors de cette réunion. Sinon, nous pouvons utiliser le wiki. S'il y a quelque chose d'urgent que vous voulez aborder maintenant, c'est le moment de le faire.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Parfait Alan, merci. J'avais du mal à lever la main.

À propos du thème précédent concernant la société internet, nous avons fait une diligence due, nous avons analysé différentes demandes et il y avait un chapitre ISOC qui voyait les choses différemment par rapport à notre approche.

Donc la recommandation d'EURALO serait qu'il faut analyser le formulaire, pas le fait qu'on soit ISOC ou pas. Moi personnellement, j'ai parlé avec la personne qui était responsable de ce chapitre. Je l'ai rencontré à EuroDIG. Il voulait vraiment participer. Donc voilà. C'est

tout ce que je voulais ajouter à cette discussion. J'étais un petit peu en retard, je m'en excuse. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Nous passons au point 6 sur les rapports At-Large. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole à ce propos ? Maureen ? Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD : Merci.

Je voulais parler de la réunion conjointe que nous proposons pour la réunion de Porto Rico pour la ccNSO pour la discussion qui a eu lieu avec John Laprise, Javier et autres concernant l'administration des problèmes concernant les problèmes qui existaient à Porto Rico. C'était juste ce que je voulais dire. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter ici ? Julie dit qu'elle n'a rien à dire. Je ne vois pas de main levée. Par conséquent, on va attendre quelques secondes. Pour les gens qui ne sont pas connecté sur Adobe Connect, si vous voulez prendre la parole, c'est le moment. Si vous n'êtes pas connecté sur Adobe Connect et que vous voulez prendre la parole, c'est le moment. Bien. Je n'entends rien.

Je passe au point suivant de l'ordre du jour. Il s'agit du sous-comité de participation et de sensibilisation. Il y a un document qui a été envoyé à

l'ALAC aujourd'hui. Je vais faire un petit résumé de la situation telle qu'elle est en ce moment.

Lors de la réunion d'Abu Dhabi, nous avons décidé que nous allions refaire des groupes avec les gens nommés, nous allons rafraîchir notre nombre de membres pour être sûr que ces membres sont actifs. Lorsque nous avons commencé à effectuer cela, il y avait un problème. D'abord, le fait que les structures du leadership sont compliquées dans ce groupe. Si vous regardez la page wiki, vous allez voir qu'il y a un président et qu'il y a cinq coprésidents. Normalement, un groupe a un président et un vice-président mais ici, apparemment il y a un président et plusieurs coprésidents. Donc ici, il y a une certaine confusion.

Il n'était pas clair non plus de quelle manière ces coprésidents ont été nommés. Est-ce qu'ils étaient sélectionnés ? Est-ce qu'ils se sont portés volontaires ? On a eu des problèmes dans le passé à propos de ce groupe parce que ce groupe était peu connecté avec les RALO et comme nous l'avons dit, ce sont les RALO qui devraient nommer les membres de ces comités. Donc peut-être que ce courriel n'a pas été reçu. En tout cas, nous ne constatons pas cela.

Ensuite, il y a différentes activités qui ont eu lieu liées à la réunion d'IGF qui va avoir lieu à la mi-décembre à Genève et nous pensons que c'est important et que ce n'est pas très intelligent de réorganiser ce comité pendant que ce processus a lieu. Donc j'ai quelques propositions à vous faire.

D'abord, je propose que l'on nomme deux personnes, que les RALO nomment deux personnes pour que ces deux personnes soient membres de ce comité et qu'une de ces personnes soit un leader des

RALO – un président, vice-président ou secrétaire – et que cela s'applique à partir de la prochaine année calendaire.

Ensuite, est-ce qu'on peut présenter le document s'il vous plaît et nous permettre de contrôler le document nous-mêmes ? La question est est-ce que nous voulons avoir une structure avec un leadership ou est-ce que nous voulons que le groupe le fasse lui-même. En tout cas si nous avons des vice-présidents ou des coprésidents, un par région, est-ce que c'est la région qui les sélectionne ? Est-ce qu'ils sont auto-sélectionnés ? Comment est-ce que nous voulons travailler ? C'est très important qu'ALAC soutienne ce que nous faisons.

Je n'ai pas un intérêt dans un sens ou dans l'autre mais nous devons nous assurer qu'il n'y ait pas de désaccord au sein de ce comité et que cela soit fait avec l'accord de tous les membres d'ALAC et des RALO, de façon à ce qu'il y ait un consensus.

Donc je vais vous donner la parole pour que l'on voit si on est tous d'accord sur ce point ou pour entendre vos propositions. Je vous donne la parole. Il s'agit des membres ALAC et/ou des leaders régionaux.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Alan.

Je suis d'accord avec vous sur pratiquement tout ce que vous avez dit. Ma réponse à votre question concernant le leadership du groupe est que je pense que vu que le groupe a décidé d'avoir des coprésidents ou des vice-présidents de la région, ces gens ont été nommés par les RALO. Donc si le sous-comité décide que ces vice-présidents et ces

coprésidents... Parce qu'à l'origine, toutes ces personnes le faisaient ou se mettaient d'accord avec leur RALO.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? C'est un problème qui a donné lieu à de graves controverses dans le passé. Je pense que quelqu'un doit avoir un avis à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je ne sais pas pourquoi Dev figurait ici comme président et coprésident. Je ne me rappelle pas trop de l'histoire ici mais les cinq coprésidents ont bien travaillé ensemble dans les deux dernières années et je pense qu'il y a certains désaccords ou un manque de communication entre les RALO et le comité en lui-même. Mais je suis surpris parce que je pense que c'est un grand nombre de membres qui y appartiennent à ce comité et on a l'impression qu'il y a un petit peu de confusion maintenant. Je pense que c'est peut-être simplement un problème de communication plus qu'autre chose.

ALAN GREENBERG : Moi, je me limite à dire ce qui figure sur le wiki, c'est-à-dire qu'il y a huit présidents et cinq coprésidents. Je me limite à commenter cela.

L'histoire concernant ce comité varie à travers les années. Je me rappelle ce comité il y a quelques années, dans ce comité, il y avait quelqu'un qui avait été nommé coprésident pour sa région parce que c'est la seule personne qui était là pour représenter la région et donc c'était la seule personne qui avait levé la main. C'est une histoire un peu

compliquée et je crois qu'il faut nous mettre d'accord pour continuer à avancer.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, c'est un groupe controversé et vous identifiez le problème, vous proposez des solutions donc je suis d'accord avec vous mais je pense qu'à mon avis, la meilleure manière serait de ne pas avoir cinq coprésidents. Si on a cinq coprésidents, on ne sait pas d'où viennent les décisions. Personne ne peut prendre une décision rapide et avoir plus de poids dans les groupes. Les leaders devraient pouvoir diriger le groupe et si on a cinq leaders, c'est un peu difficile. Mais je n'ai pas de problème. Si le sous-groupe préfère que cela fonctionne comme cela, je serai d'accord. Merci.

Je voulais aussi dire que je suis très satisfait de voir que nous allons faire un appel pour les membres de façon à ce que les RALO nomment eux-mêmes leurs représentants. C'est très important parce que ce groupe va participer à la prise de décisions et donc il doit être représentatif.

Et puis comme l'ont dit d'autres collègues, j'espère que dans le futur, tous les groupes de travail sans exception pourront avoir tous les ans un appel pour demander à des membres de se présenter et pour confirmer ces membres. Cela ne veut pas dire que le système actuel ne doit pas continuer mais je pense qu'il faudrait qu'on n'ait pas un système automatique comme cela avec des leaders qui restent et qui siègent éternellement. Ce n'est pas démocratique.

Et en plus, les gens me disent pourquoi on ne peut pas changer le président. Cela devrait être automatique. Au début de chaque année,

on devrait avoir un changement de président. Ce serait très productif. Et nous le faisons pour le groupe de développement des capacités.

ALAN GREENBERG :

Tijani, on a été un peu occupé. Suite à l'assemblée générale annuelle, on n'a pas pu résoudre tous les détails.

Je vais donner la parole à Olivier puis je vais faire un commentaire et moi-même.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci. Tijani a abordé un bon nombre de questions donc j'essaierai de répondre à toutes ces questions.

Il y a eu des confusions au niveau des dirigeants qui ne savaient pas qu'ils faisaient partie de l'équipe de direction. Donc les coprésidents sont censés s'occuper que tout se déroule correctement et d'être le lien avec les RALO. Je ne pense pas qu'on dit qu'il y ait une direction descendante de ces groupes comme dans tous les groupes de travail. Au moins, c'est le cas de notre communauté.

Par la suite, Tijani a parlé de la sélection de ces personnes. Je suis un peu dérouté parce qu'il a dit que le groupe de travail lui-même devrait désigner des présidents mais la proposition d'ALAC disait qu'il faudrait que les présidents soient désignés par les RALO et ce n'est pas la même chose. Vous avez des groupes de personnes avec des personnes qui sont désignées par les RALO et par l'ALAC ou alors vous avez des groupes de travail qui désignent leurs propres membres, qui ont une adhésion

ouverte à tout le monde mais qui désigne des membres au groupe de travail.

Ce qui m'inquiète par rapport à cette proposition actuelle est le fait que la proposition parlait de la désignation par les RALO et par les différentes composantes qui conforment l'ALAC. Donc on ne voit pas vraiment de marge pour que les personnes qui veulent occuper des postes de direction de d'autres groupes de travail puissent le faire si l'on continue à procéder de cette manière. C'est-à-dire tous les postes de direction sont réservés aux dirigeants de l'ALAC et des RALO et à mon avis, ce n'est pas la bonne manière de procéder. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Olivier. Pour être clair, ce n'est pas que j'ai proposé de revoir la structure des dirigeants. J'ai dit qu'il faudrait que l'on prenne une décision. Ce que j'ai proposé, c'est que chaque RALO désigne deux personnes sur lesquelles au moins une devait être un dirigeant d'un RALO. Mais je n'ai pas dit qu'il devrait agir comme président, coprésident ou vice-président. Ce n'était pas cela.

Je pense que dans la structure actuelle, on avait cinq vice-présidents et un président. C'était en raison du fait qu'il faut qu'il y ait des personnes responsables qui s'assurent que les ordres du jour soient bien programmés. C'est ce que nous demandons à nos coprésidents de faire. Donc je pense que c'est pour cela qu'on avait autant de coprésidents en parallèle. C'est une structure qui n'était pas tout à fait raisonnable, c'est vrai. Essentiellement, on avait cinq coprésidents et un coprésident exécutif soit disant qui s'occupait de la mécanique du groupe, de l'aspect procédural.

Je pense que le fait de désigner tout le monde comme président est un peu déroutant. Donc je pense qu'il faut vraiment une ou deux personnes soient responsables de s'occuper que tout se déroule en douceur, peu importe si on les appelle secrétaire ou président. C'est cela leur rôle.

Il semblerait que l'on aurait du soutien pour que les RALO désignent deux personnes. Je n'ai pas un avis [inintelligible] pour que la personne désignée ou le directeur désigné soit vice-président du groupe ou coprésident ou quoi que vous vouliez l'appeler. Je ne vois pas qu'il y ait des avis très formés non plus dans le reste du groupe. Donc ma seule inquiétude est que s'ils choisissaient quelqu'un entre autre qui n'est pas reconnu par les présidents des RALO, il pourrait y avoir un conflit. Et pour moi, cela serait problématique. Donc je proposerai une manière de procéder mais on a d'autres intervenants et on passera à eux.

Je vais maintenant céder la parole à Alberto et puis à Tijani. Alberto ?

ALBERTO SOTO :

Je suis d'accord avec le fait que ce sont des personnes qui ne devraient pas être présidents, vice-présidents ou secrétaire. Il faudrait qu'il y ait davantage de participation, au moins au niveau de LACRALO et c'est ce que je suggère. Les registres d'assistance, ce sont non seulement pour les personnes qui sont désignées, c'est-à-dire que tous les membres des ALS qui sont de membres d'un autre RALO peuvent participer. Et on pourrait appliquer le même critère.

Je comprends que cela pourrait poser problème si par exemple cette personne n'était pas représentée par la RALO ou si la RALO ne soutient

pas cette personne au niveau des avis. Mais c'est à la personne qui préside chaque groupe de décider cela.

Et c'est pareil pour le manque de participation parce qu'il n'y a pas de participants qui assistent aux réunions. Par exemple, c'est le cas dans un de nos groupes. Il y avait des personnes qui étaient censées y participer mais qui n'assistaient pas aux réunions et il a fallu que l'on prenne une décision. Et je pense que c'est un exemple à reprendre. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Alberto.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan. J'ai quelques remarques différentes.

Premièrement, au sein d'At-Large, on avait décidé auparavant que les sous-groupes devaient être formés par des personnes désignées par les RALO. Et c'est pareil pour le sous-comité des finances et du budget comme pour ce sous-comité. Si nous souhaitons changer quelque chose, nous devons le faire tous ensemble. Donc soyons logiques. Il faudrait harmoniser nos procédures. Je n'ai rien contre les changements. On pourrait le discuter et changer ce que vous voulez.

Mais en ce moment, les sous-comités ont au moins deux personnes qui sont désignées par chaque RALO et comme le disait Alan, je vous ai dit auparavant que le groupe sélectionne ses dirigeants. Mais ce sont des personnes qui sont désignées par les RALO parce que les RALO ne désignent pas exclusivement un dirigeant d'un RALO. Ils vont désigner

un dirigeant comme disait Alan – ce n’était pas le cas avant mais c’est ce que suggère Alan maintenant – et puis une autre personne qui peut être n’importe quel membre de la RALO.

Donc tous les sous-comités sont ouverts à tout le monde. Ce pourrait être n’importe quel membre. Toutes nos réunions sont ouvertes. On n’a pas de réunion à huis clos. Donc si les personnes ne sont pas désignées par leur RALO, ils ont également leur droit d’avoir une opinion, de discuter, de présenter de nouvelles questions, de soulever d’autres questions. Ce n’est pas interdit. Mais au moment de prendre des décisions, ce sera les personnes qui ont été désignées par les RALO qui pourront voter. C’est ce qu’on a fait jusqu’à présent. Si vous voulez le changer, on pourra le discuter mais réfléchissez-y. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. On en discute maintenant d’ailleurs. Et pour être clair, le sous-comité de participation et de sensibilisation n’a pas eu de personne désignée par les RALO jusqu’à présent. Je suis pour cette possibilité mais c’est différent du cas du sous-comité des finances et du budget. Ici, on n’avait pas de personne désignée par les RALO. Peut-être qu’on aurait dû les avoir mais ce n’était pas le cas. C’est pourquoi on discute du processus en ce moment.

Je n’ai plus de main levée en ce moment donc je voudrais proposer au groupe de prendre des décisions sous peu. Je pense que les personnes de chaque RALO devraient décider qui seraient leurs vice-présidents ou coprésidents et donc tout devrait être fait avec le soutien des dirigeants des RALO donc c’est-à-dire que chaque région devra discuter de cela à l’interne. J’espère que ce ne sera pas une idée trop radicale mais en tout

cas, nous verrons si c'est acceptable pour vous dans l'avenir et si je pourrais avoir une action à suivre pour le faire. Merci.

Point suivant à l'ordre du jour, il s'agit de la révision d'At-Large. C'est un rapport très court. Vous vous souviendrez sans doute à partir des discussions que nous avons déjà tenues dans le passé, y compris à Abu Dhabi, le comité d'efficacité organisationnelle a révisé le rapport international Items et le document de faisabilité que nous avons fourni nous-mêmes. Et ils ont décidé qu'ils souhaiteraient voir un repérage des sujets ou des problèmes identifiés dans le rapport de Items International, non pas les recommandations mais les problématiques et comment elles s'intégraient à ce que l'ALAC disait qu'ils comptaient faire dans notre étude de faisabilité. Ils nous ont demandé de procéder avec cela.

Donc on a demandé à MSSI de rédiger ce document qui je pense a été rédigé et présenté au comité d'efficacité organisationnelle la semaine dernière si je ne me trompe pas, je ne suis pas tout à fait sûr.

L'OEC se réunira la première semaine de décembre. Permettez-moi de vérifier si c'est correct. Oui. L'OEC se réunira la semaine prochaine. On ne savait pas très bien à quelle date la dernière fois qu'on a demandé. On prévoit que l'OEC rende le rapport à MSSI si ce n'est pas ce qu'il voulait ou si c'est ce qu'ils s'attendaient à avoir, on prévoit qu'ils en discutent lors de la prochaine réunion comme ils ont annoncé lors de la réunion ouverte d'Abu Dhabi. Ils ont dit qu'ils allaient remettre ce document à l'ALAC pour les vérifications ou modifications ultérieures ou quelque chose de la sorte. Et une fois qu'on aura conclu cela, ils approuveront ce que nous disons que nous allons mettre en œuvre et le

remettront au Conseil d'Administration. Apparemment, c'est ce qu'on a jusqu'à présent. C'est un peu vague, on n'a pas vu le document et on ne le verra pas jusqu'à la réunion de l'OEC et je pense que c'est tout ce que j'ai à partager avec vous là-dessus.

Nous prévoyons avoir des communications de la part de l'OEC potentiellement en décembre, possiblement non pas jusqu'au début janvier et il faudra que nous y travaillions. Je pense que jusqu'à janvier, on n'aura pas grand chose à faire là-dessus et nous espérons avoir une approbation formelle de ces résultats lors de la 61^{ème} réunion de l'ICANN à Porto Rico. Donc on a déjà consacré cinq mois à cette question qui a duré cinq mois donc plus que prévu. Je ne sais rien d'autre par rapport à ce qu'il se passe. Je ne sais pas si Holly ou Cheryl ont des commentaires ou des connaissances à y ajouter. Au moins, à mon avis, rien ne s'est passé depuis Abu Dhabi. En tout cas.

Cheryl est en train d'écrire, elle dit : « Non, rien à ajouter. » Et Holly...

CHERYL LANGDON-ORR : Non, ce n'est pas de cette question que je parle.

ALAN GREENBERG : Et Cheryl n'a rien à ajouter parce qu'elle l'aurait déjà dit si elle avait quelque chose à dire.

Alors on passe au point suivant. C'est la proposition de relancer des groupes de travail. Nous avons discuté de cette question à l'infini et je voudrais proposer quelque chose de différent. Permettez-moi de partager le document à l'écran s'il vous plaît, on pourrait le voir.

En attendant à ce qu'il soit affiché, vous vous souviendrez qu'au cours des derniers mois, nous avons vu – même l'année dernière – différents efforts pour relancer les problèmes d'enregistrement, l'équipe qui s'occupait du RDS, du WHOIS. On n'a jamais pu se réunir, on n'a pas trouvé de président ou de coprésident pour s'occuper de cette initiative.

Il y avait une suggestion vers la fin de la réunion d'Abu Dhabi qui disait que plutôt que d'essayer de revenir sur cela, nous prenions le seul groupe de travail qui a été un succès et qui s'est occupé de la transition IANA et qui ait fait passer à être un groupe de travail sur la responsabilité et sur la transition de IANA et qui a été renommé groupe de travail sur l'évolution de l'ICANN à partir de la piste de travail numéro 2. Ce groupe de travail se réunit périodiquement, informe les personnes sur différentes questions et jusqu'à présent, Olivier a été chargé de nous en informer. On ne peut pas lui demander de le faire à l'éternel. Donc la proposition est que l'on ait un groupe de travail sur les politiques qui tiennent une réunion périodique pour discuter des questions d'importance pour nous sur une question ou autre ou alors simplement de présenter des mises à jour pour que le public At-Large [inintelligible], soit informé de ce qu'il se passe sur des questions de politiques spécifiques.

Outre cela, on pourrait avoir des listes de diffusion spécifiques sur le sujet individuel ; c'est ce que nous avons en ce moment. Mais essentiellement, ce sont des listes où il n'y a pas beaucoup d'échanges là plupart du temps et [inintelligible] que les réunions tenues soient tenues sous les auspices d'un groupe de travail pour que l'on n'ait pas à trouver cinq coprésidents. Les listes de diffusion n'ont pas

nécessairement besoin d'un président ou d'un modérateur, bien qu'elles pourraient en avoir si besoin.

Mais ici, on ne cherche pas à avoir un grand nombre de personnes et on n'assume pas que chacun de ces groupes de travail va se réunir toutes les semaines ou toutes les deux semaines s'il n'y a pas de questions qui sont importantes pour eux.

À ce moment-là, au moment d'avoir des réunions, on aura plus de participants parce que les participants seront la somme du total de participants de tous les sous-groupes de travail. Et nous aurons des listes de diffusion qui pourraient être ciblées pour se concentrer sur des questions particulières donc on n'aura pas beaucoup de détail s'il n'y pas de personne qui soit intéressée.

Cela a été révisé par les dirigeants d'At-Large. Cela a été soulevé vers la fin de la semaine de l'At-Large. Cela a été discuté par l'équipe de dirigeants lors de la dernière semaine de notre réunion et on s'était dit que c'était quelque chose à essayer, ce que nous avons fait jusqu'à présent. Cela n'a pas marché donc il faudrait absolument que l'on rende cette vitalité à nos groupes de travail, que l'on ait un processus pour discuter des questions qui sont très importantes avec beaucoup de personnes plutôt que d'avoir des discussions entre une ou deux personnes qui assistent aux réunions des sous-groupes de travail ou des réunions du PDP.

Holly lève la main.

HOLLY RAICHE :

Merci.

Je pense que c'est une idée formidable et qu'une fois que les membres du groupe identifient les questions qui sont dans leur domaine d'expertise ou qui sont d'intérêt pour eux, le groupe de travail de politiques pourrait assumer le suivi de cette question des politiques. Et cela voudrait dire que le président de l'ALAC ne devrait pas se préoccuper de cela parce que ce serait fait par quelqu'un d'autre. On ne devrait pas former ou conclure le travail de différents groupes de travail suivant les questions qui sont d'intérêt à chaque moment. Merci.

ALAN GREENBERG : Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Je pense que c'est une très bonne idée mais pourtant, j'ai des questions à poser.

Premièrement, vous avez dit qu'il faudrait qu'on se divise par sujet donc par exemple qu'il y ait une liste de diffusion pour la responsabilité de l'ICANN, un autre pour les gTLD, etc. Mais à la fin, vous avez dit que la liste de diffusion du groupe de travail serait la somme de toutes ces questions. C'est très bien mais je ne sais pas comment cela fonctionnerait. Donc on aurait une liste où on aura tout le monde mais puisqu'on aura qu'un seul groupe de travail, pourquoi séparons-nous ces listes de diffusion par sujet ?

ALAN GREENBERG : Le problème, c'est que l'intérêt va être guidé par votre propre intérêt. Donc si vous des intérêts concernant WHOIS, vous n'allez pas participer

et recevoir des courriels. Vous allez par exemple recevoir des courriels qui concernent ces thèmes-là et non pas les problèmes des nouveaux gTLD par exemple. Donc il y a des questions de responsabilité au sein d'ICANN. D'autres problèmes vont être abordés par les équipes de révision. Donc le concept est d'avoir une liste de diffusion pour chaque sujet comme cela fonctionne actuellement.

Les réunions seront prévues si elles sont nécessaires et ensuite, on aura le problème de la façon dont on annonce ces réunions : comment est-ce qu'on dit qu'une nouvelle réunion va avoir lieu, comment est-ce qu'on va parler aux gens de quoi il s'agit, comment est-ce qu'on va demander aux gens de contribuer à ces réunions. Donc nous avons besoin d'une seule liste de diffusion. Nous essayons de reprendre les listes des membres en une seule liste de diffusion pour avoir une seule liste de diffusion avec différentes entrées.

Je ne sais pas quelle est la meilleure option. Il faut déterminer le mécanisme que nous préférons mais je pense que c'est une bonne manière de continuer. C'est une expérience. Je ne prétends pas que l'on comprenne comment cela marche en général mais je pense que ce serait le concept de base. Est-ce que c'est clair, Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, c'est clair mais j'ai peur que lorsque l'on fait un appel pour une réunion, toutes les réunions vont être faites sous les auspices du groupe de travail des politiques. Et donc l'appel pour la réunion sera fait à travers une liste de diffusion, l'annonce de la réunion. Donc si l'on discute des nouveaux gTLD, nous devons envoyer un courriel du groupe

de travail des politiques à tout le monde de façon à ce que tout le monde reçoive ce courriel.

ALAN GREENBERG :

Oui. Je pense que c'est important que si votre domaine d'expertise est le WHOIS, vous sachiez quand même ce qu'il se passe dans les autres secteurs. C'est pour cela que par exemple à Abu Dhabi, on avait une séance concernant les nouveaux gTLD et tout le monde était au courant, même les gens qui n'étaient pas actifs dans ce groupe. Nous reviendrons sur ce point, Tijani.

Passons la parole à Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je soutiens. Je pense que c'est une bonne idée et on consacre beaucoup de temps au développement de politiques et les rapports sont... La façon de travailler est des fois moins efficace et nous avons utilisé le système qui avait été utilisé dans les ATRT1. Il y a eu une mise à jour des domaines d'intérêt des membres qui a été faite dans le ATRT1. C'est un modèle solide que l'on peut utiliser. Et je pense que les activités des pistes de travail numéro 1 et 2, l'approche donc concernant le suivi du travail et les réunions plénières est une bonne approche. De toute façon, les personnes qui sont dans ce processus font le travail de leur côté pour mettre leur communauté à jour et pour recevoir les commentaires de leur propre communauté pour mettre en place les PDP et le travail de politiques.

Donc je n'ai pas de problème concernant une série de courriels concernant certains points précis mais je pense que ce serait bien de

faire un résumé et un rapport et que tout cela soit envoyé à la liste de diffusion.

ALAN GREENBERG :

Je pense que l'on peut garantir que si l'on avance dans ce domaine, il va y avoir une position qui va être que les détails vont changer. Si nous avons besoin que quelqu'un s'occupe des nouveau gTLD ou des WHOIS, prenne la tête du travail pendant une période de temps déterminée, ce serait une bonne chose. C'est une expérience. Ce que nous avons fait l'année dernière n'a pas très bien fonctionné à l'exception de l'évolution d'ICANN et de ses prédécesseurs.

Je suggère que l'on essaie ce système. Si cela marche, cela marchera. Sinon, nous chercherons autre chose. Nous demanderons son avis à la communauté mais nous progressons maintenant mieux pour faire participer les gens, beaucoup mieux que ce que nous avons fait dernièrement. Donc je propose que l'on tire profit de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant.

Est-ce que vous voulez reprendre la parole là-dessus ? Est-ce que vous voulez en parler un petit peu plus ou est-ce que vous pensez que cela suffit ? Si vous voulez, nous allons faire une action à suivre pour créer un petit groupe de personnes pour mettre en œuvre cela le plus tôt possible.

Prochain point de notre ordre du jour, les critères des ALS et les processus de présentation de candidatures ou de demandes. Nous avons très peu de temps. C'est de cette section que j'ai parlé lorsque je disais que nous avions dans le point 10 ce point dont parlait Tijani.

Il est clair que le groupe de travail que nous avons sur les critères des ALS est lié à la responsabilité d'ICANN et à d'autres questions de ce type. Cela prend beaucoup de temps pour certaines personnes qui participent à tout cela de travailler sur ces points et je pense que c'est le domaine de la mise en œuvre de la révision d'At-Large puisque nous pensons que nous allons devoir rénover les ALS et appliquer ce système des membres individuels, voir comment tout cela interagit. On a beaucoup parlé de leur envoyer des messages, etc. Tout cela va appartenir au domaine de la mise en œuvre et les critères des ALS et les processus de présentation des membres vont être importants.

Alors la question ici est est-ce que nous voulons que la révision d'At-Large continue ? Et comme je l'ai dit tout à l'heure, nous n'allons apparemment pas avoir un plan, pas même le début d'un plan avant le mois de mars. Nous aurons une approbation de la part du Conseil d'Administration au mois de mars et ensuite, nous allons reporter notre travail sur les critères des ALS et les processus de demandes de candidatures de cinq mois.

J'ai beaucoup entendu parlé des discussions dans le groupe, j'ai beaucoup entendu dire dans le groupe que c'était quelque chose d'urgent, qu'on ne pouvait pas attendre, qu'il y avait trop de demandes de la part de membres et que nous allons nuire à notre organisation si nous ne répondons pas à ces demandes de la part de nos membres. Nous devons donc nous occuper de ces critères et des processus de demandes des membres et du système de diligences dues de façon à ce que lorsqu'on ait des demandes des ALS, on puisse travailler de manière efficace à leurs propos. Donc on peut maintenant se demander : est-ce que nous voulons que la révision d'At-Large fonctionne comme cela ou

est-ce que nous voulons un nouveau processus qui sera absorbé dans la révision d'At-Large ?

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

La réponse serait non, nous ne devons pas attendre, c'est urgent. Nous devons avancer dans ce domaine. Comme je vous l'ai dit, nous avons maintenant un grand nombre de demandes pour lesquelles nous devons prendre une décision. Et j'ai l'espoir que nous allons pouvoir choisir les ALS qui sont les plus efficaces parce que comme vous l'avez dit, nous devons ouvrir ce groupe de travail.

Ensuite, nous parlons des critères des ALS, pas des membres individuels. ALAC a été un des derniers RALO qui a adopté les items des membres individuels et nous avons copié plus ou moins ce que les autres RALO avaient fait pour les demandes des membres individuels. Nous ne savons pas vraiment si les utilisateurs finaux sont intéressés. C'est seulement son affirmation. Nous n'avons pas de diligence due et nous n'avons pas de recherche [inintelligible]. Donc je pense que nous devons regarder les membres en général, analyser cette question. Nous devons créer un groupe de travail pour tous les membres des RALO, pas seulement pour les ALS.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Vous avez abordé une série de problèmes.

Il y a beaucoup de messages dans le chat. Je vais en parler et il y a un commentaire sur lequel seulement les ALS actifs devraient aller au Japon. At-Large sera présent à Montréal à la fin de l'année 2018 si notre budget est approuvé. C'est un point mineur. Et oui, nous allons devoir discuter des critères pour les gens qui vont participer à cette réunion. Et comme nous pensons qu'il y aura beaucoup de membres individuels qui seront actifs et des membres des ALS qui sont actifs, cela va donner lieu à une discussion importante. Nous avons le temps parce que nous avons le temps.

Glenn dit que si l'on change les attentes des ALS, il faut leur dire. Il y a eu des discussions là-dessus et cela concerne aussi la révision d'At-Large. Je ne pense pas que ce soit la priorité aujourd'hui. Aujourd'hui, la priorité semble être de mettre un processus de demandes en place. Oui, il va falloir travailler là-dessus et on va avertir les gens de façon à ce que tout le monde comprenne bien ce que les ALS devront faire par la suite

Je crois qu'on me propose de continuer, d'essayer de reformer un groupe et quelqu'un, les membres du personnel qui dirige ce groupe, c'est Natalie qui n'est plus à At-Large. Nous allons avoir quelqu'un d'autre qui va remplacer Natalie dans ce rôle, peut-être Evin. Il faut voir ce que fait le groupe avant que l'on finisse.

Et Judith dit : « Alan, vous avez commis une erreur. » Quelle est l'erreur que j'ai commise ? Oui, 2019. Vous avez raison, je me suis trompé. Bien.

Est-ce que nous avons un désaccord selon lequel nous devons attendre que la révision d'At-Large arrive, continue à avancer et voir qu'est-ce qu'ils nous proposent ? Je ne vois pas de commentaires contre cela. Dans ce cas, je dirige le groupe de travail des ALS et nous allons

demander aux gens de travailler sur ce thème. Je vais demander à des volontaires plus tard de se proposer. S'il y a des gens qui sont intéressés, qui veulent travailler là-dessus ou diriger un groupe de travail là-dessus, dites-le moi. Nous allons voir comment est-ce que nous pouvons sélectionner un groupe et mettre en place un groupe rapidement.

Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Merci. Et de nouveau, c'est un point qui attire notre attention sur un thème. L'équipe de révision du CROP a travaillé avec nous et il y a eu des désaccords concernant l'équipe du CROP et ce qu'elle devait faire. Je ne sais pas si ça a été dit dans la salle Adobe Connect mais il y a eu plusieurs personnes qui ont appelé, qui ont demandé que l'équipe de révision du CROP soit défaire et que les gens puissent faire leurs propres demandes directement. Elles sont ensuite évaluées dans le personnel. Chaque RALO devrait faire le suivi de ses propres demandes et ensuite connaître les bénéfices du CROP.

D'autres gens pensent que cela peut être utile d'avoir des personnes qui y travaillent comme gardiens du système du CROP et comme contrôleur des demandes qui doivent être faites et des demandes qui ne doivent pas être faites. À mon point de vue, cela n'a pas grande importance. Je pense que nous devons prendre une décision. Cette décision doit être prise par ALAC et soutenue par At-Large. Quelle que soit la décision faite, est-ce que l'équipe de révision du CROP doit continuer à avoir ces responsabilités ? Si l'on ne doit plus travailler avec l'équipe de révision du CROP, nous devons savoir quelles sont les responsabilités que les RALO vont devoir assumer, etc.

Je vois qu'il y a plusieurs questions ici. Est-ce que vous voulez que l'on analyse à nouveau ce problème et que l'on prenne une décision ? Nous avons déjà travaillé pendant plusieurs années avec le CROP et avec l'équipe de révision et maintenant, c'est le moment de décider si nous voulons continuer et comment, si nous voulons l'annuler et comment, selon quel mécanisme. Je ne vous demande pas des arguments pour et contre la façon dont on voudrait prendre la décision mais je voudrais savoir si vous n'êtes pas d'accord, que vous nous le disiez. Ensuite, nous verrons les détails.

Je vois qu'il y a plusieurs mains levées. Nous avons Tijani et Olivier.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Alan. Je ne me souviens pas de quelqu'un qui ait proposé de détruire cette équipe de révision. Ce qui avait été proposé, c'était de modifier le rôle de ce groupe parce que certaines personnes dans notre groupe ou dans les équipes de révision pensent qu'il faut que ce soit eux qui doivent décider, que c'est eux qui doivent décider si l'on va accepter une demande ou pas.

À mon avis, l'équipe de révision est quelque chose de bien, qui fonctionne de manière tout à fait satisfaisante. Mais nous devons comprendre que cette équipe est là pour aider les demandeurs de budget, pas de financement, pas pour créer des difficultés. Cette équipe est nécessaire, elle doit aider les personnes si elles veulent faire des demandes.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Moi, je répète, je me limite à répéter ce que les gens m'ont dit. Il y a des personnes qui ont dit : « Il faut se débarrasser de ce comité et de cette équipe qui s'occupe du CROP. » Je l'ai répété. Je ne suis pas en train de défendre un point de vue ou l'autre. Ce que j'essaie de voir, c'est quel sera le processus que l'on va utiliser.

Il y a un problème d'écho. Je pense que c'est Tijani. OK.

Donc ce que je suggère, c'est que l'on discute de cela. Est-ce que nous devons avoir une équipe de révision du CROP ? Et si c'est le cas, quel est son rôle exactement ? Quelles sont ses prérogatives ?

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Alan.

Vous avez dit dans votre introduction que les RALO pouvaient faire des demandes mais en réalité, les ALS peuvent faire des demandes au CROP directement. La façon dont l'équipe de révision a été créée, je suis tout à fait d'accord avec Tijani sur ce point, l'équipe a été créée pour aider les membres à faire une demande de CROP, savoir quels sont les critères à satisfaire et être sûrs que leurs demandes soient acceptées, leurs demandes de CROP.

Un des prérequis est de le faire avec un certain délai, à l'avance, il y a une série de points qu'il faut respecter, savoir comment cela entre en ligne avec la politique de sensibilisation d'ICANN. Donc ce que fait l'équipe du CROP, c'est qu'on aide les gens à présenter leur demande et ensuite, c'est [inintelligible] analyser. Hélas dans certains cas, certaines

demandes ont été présentées trop tard et il y a eu des refus de ces demandes. Mais l'unité constitutive qui s'occupe des voyages par exemple n'a pas le temps de s'occuper de certaines demandes. Et à ce moment-là, c'était le problème qui surgissait.

Donc ici, il faut comprendre que l'équipe du CROP s'occupe de voir si les demandes correspondent au point établi.

ALAN GREENBERG :

Merci Olivier. Donc vous venez de donner votre avis sur le fait de savoir si l'équipe CROP devrait agir comme un groupe de contrôle ou pas. Il y en a qui sentent que c'est le contraire plutôt. On ne va pas tenir le débat ici, on n'arrivera pas à résoudre cette différence lors du présent appel et j'aimerais que tout le monde soit en mesure de participer à cette décision.

Je demanderais à ce moment-là au personnel de s'occuper du son.

Nous avons un bon nombre de mains levées mais à ce temps-là, je vais vous demander tout simplement si vous voulez que nous nous assurions que dans l'avenir, nous soyons d'accord sur le fait que ce qui [inintelligible] et ce qui sera la mission de ce groupe-là sera accordé par tout le monde pour ne pas devoir rediscuter de cela lorsque les personnes ont différents avis sur ce que le groupe devrait faire ou pas.

J'ai Tijani puis Glenn.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

Pour répondre à votre question, l'équipe de révision a une procédure formelle qui ne comprend pas l'équipe de révision. Donc ce sont les RALO en fait, les coordinateurs des programmes de chaque RALO – les PC de chaque RALO –, c'est eux qui présentent les demandes et eux qui évaluent si la demande est correcte, si elle se conforme à toutes les exigences, etc. Donc je pense que normalement, c'est la RALO qui s'occupe de cela si on n'a pas d'équipe de révision mais l'équipe de révision est là pour nous aider. Donc pourquoi aurait-on ce type de restriction d'après laquelle on éliminerait ce groupe-là dans l'avenir ? Même si c'était décidé par 100 % de l'At-Large, je n'accepterais pas que l'équipe de révision soit vue comme un organisme de contrôle ou de filtre. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. On entend différentes personnes dire que X est vrai et puis la personne suivante dit : « Oui, en effet, Y est vrai. » Donc il faut que l'on se mette d'accord sur le processus d'abord. Évidemment, le personnel de l'ICANN qui gère le programme CROP va devoir se mettre d'accord avec ce qui [inintelligible] et le processus. Ils vont devoir vérifier que c'est conforme au processus. Mais il faudrait que l'on ait quelque chose par écrit pour ne pas avoir des avis divergents sur la responsabilité du groupe, sur les processus de présentation de documentation. On a entendu parler le coordinateur, on a entendu dire que le contrôle est effectué par les ALS et puis par le personnel. Donc il faudrait voir s'il y a quelqu'un qui pense qu'il ne faudrait pas que l'on révise cela et que l'on parvienne à un accord.

Glenn, allez-y.

GLENN MCKNIGHT :

D'accord. À mon avis, il faut que l'on voit que la RT a cette fonction et que pour chacune des propositions qu'il y ait des personnes qui essaient de vérifier si c'est la RT du CROP, la RT de l'ALS. Il faut qu'on ait une proposition solide avec un plan où la date sera clairement exprimée. Mais en réalité, ce n'est pas toujours le cas. Alors fondamentalement, il faut que l'on demande aux personnes qui présentent des demandes de préciser tout cela.

Il y a un certain temps, il y avait une personne qui présentait une demande de fonds pour les déplacements de plus d'une personne. Donc nous avons développé un processus de sélection de la personne qui allait voyager. Ça ne marche pas à tous les coups mais je pense qu'il y a également une question d'interprétation ici. En tout cas, je suis pour cette idée d'avoir une réexamination du processus.

ALAN GREENBERG :

Merci.

On m'a demandé soit d'arbitrer, soit de contrôler des disputes depuis un nombre d'années déjà donc je garantirai qu'il y a des différences d'opinions par rapport à ce que les différents groupes devraient faire et ce que les individus des groupes devraient faire. Donc je pense qu'il faudrait résoudre cela dans l'avenir.

Bien. Glenn, c'est une nouvelle main ou une main ancienne ?

JUDITH HELLERSTEIN : Alan, je ne suis pas sur Adigo. Est-ce que je pourrais m'ajouter à la liste d'intervenants ?

ALAN GREENBERG : Oui, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN : Je pense qu'il y a également un désaccord dans le fait de dire que les personnes ne connaissent pas les règles et pourquoi les règles existent et pourquoi on devrait apporter des modifications et pourquoi les déplacements des différents membres de la communauté devraient en fait suivre cette procédure et pourquoi les personnes demandent toujours un prolongement.

Et puis on a d'autres questions, d'autres implications. Mais en définitive, ce n'est pas une question de règles et de quelles sont ces règles mais un manque de connaissances. Il faudrait que les gens s'assurent que l'At-Large ait des règles qu'ils connaissent tous. Et c'est ça en fait, ce n'est pas une question de voter contre des idées. C'est une question de dire lorsque vous envoyez une demande, assurez-vous qu'elle soit complète. Assurez-vous que vous pouvez expliquer le processus et assurez-vous d'avoir justifié pourquoi vous présentez cette demande, ce que vous comptez faire. Assurez-vous d'avoir un plan. C'est cela que nous demandons en définitive.

Lorsque nous les rendons, ces demandes, aux personnes qui les présentent, c'est parce qu'il y a des erreurs. Il faudrait leur expliquer quelles sont les erreurs. Ce n'est que ça. Il n'y a pas autre chose à faire. Peut-être que ces personnes rejettent cette idée. Alors à ce moment-là,

il faudrait leur expliquer [inintelligible] avec AT-Large soit faite correctement, que les fonds seront correctement attribués.

ALAN GREENBERG :

Merci.

On a vu un nombre de commentaires et on a entendu un nombre d'avis. Les personnes ne sont pas toutes d'accord sur les conditions sur lesquelles les groupes devraient restituer une demande. Il y a également des considérations par rapport au temps que cela pourrait prendre et les délais en raison desquels on rend les candidatures parce qu'on n'a pas suffisamment de temps. Donc je pense que l'on voit clairement qu'il faut tout à fait que l'on se mette d'accord là-dessus. Je ne sais pas très bien comment nous allons le faire, comment nous pourrions créer un groupe décideur mais je pense que dans l'avenir, on pourrait en tout cas essayer d'y parvenir. Donc je vais demander au personnel de prendre note des actions à suivre pour que moi ou quelqu'un d'autre trouvions une procédure pour l'avenir.

Point suivant à l'ordre du jour, programme d'intégration communautaire, sélection de mentors et de mentorés. En ce moment, on me dit que, si je ne me trompe – corrigez-moi si je me trompe –, nous avons deux espaces de déplacements qui pourraient être attribués à un mentor et un mentoré ou alors deux mentorés si l'on pouvait trouver une personne qui n'aura pas besoin de se déplacer. Alternativement, on pourra également trouver une troisième personne qui pourrait être un mentoré mais il faudrait qu'il y ait également une deuxième ou troisième personne qui pourrait être un mentoré sans pouvoir se déplacer.

Nous avons bien sûr cinq régions, nous avons une quantité de personnes limitée. On se demande combien de temps un mentoré ou un mentor resterait dans son poste. En général, c'est à peu près deux, trois ans. Il y a des personnes qui ont dit que cela ne vaut pas la peine. Et puisqu'on n'a pas des places de déplacements pour toutes les régions, on a une question d'égalité qui est également à considérer.

Je ne sais pas si quelqu'un souhaiterait prendre la parole et faire une proposition pour voir comment procéder. Les fonds pour les déplacements pour l'ICANN61 vont devoir être assurés sous peu. Olivier a été l'une des personnes clé à avoir participé à cela. Donc Olivier, est-ce que vous voudriez prendre la parole en premier ? J'ai Tijani également qui lève la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan.

Effectivement, il y a eu de longues discussions sur la liste de diffusion par rapport à la sélection de mentors, de mentorés et certaines suggestions disant que peut-être qu'il faudrait que l'on demande plus que deux places de financement, peut-être qu'il faudrait qu'il y ait deux places des mentorés par RALO et peut-être qu'il faudrait que l'on ait plus de mentors également.

J'ai communiqué avec Ergys Ramaj, membre du personnel chargé de ce programme et il a répondu que les fonds ne sont pas disponibles cette année pour que l'on ait plus de déplacements et donc plus de mentors et plus de mentorés, tout simplement des passagers. Je dis des passagers parce que les fonds en général sont attribués à des passagers.

Et puis on a lu des propositions sur la liste de diffusion qui disaient que l'on pourrait en fait avoir cinq mentorés et un mentor ou peut-être un bon nombre de mentors et avoir une rotation des personnes qui voyagent aux réunions de l'ICANN. Ou peut-être que les mentors qui reçoivent déjà des fonds d'autres groupes, par exemple à travers l'ALAC ou à travers l'équipe de direction régionale, devraient céder leur place pour les mentorés. Donc pour cette première réunion, on pourrait avoir deux postes pour les mentorés et laisser les fonds des mentors à ces personnes.

Or, j'ai considéré la sélection des mentors et des mentorés et je pense qu'on a suffisamment vu dans le passé à travers le projet d'intégration communautaire qu'il y avait une grande question qui était de savoir comment les mentorés et les mentors de cette série, de la série actuelle, avaient été sélectionnés. Cela n'impliquait pas les RALO, cela n'impliquait pas l'ALAC. C'était des personnes sélectionnées par le personnel. Mais c'était un projet pilote donc c'était un essai. Maintenant, on a un groupe qui existe déjà donc il faut que l'on trouve une autre procédure de sélection. Et le personnel ne devrait pas gérer le programme à lui-seul.

C'est tout ce que j'avais à dire. Merci.

ALAN GREENBERG :

D'accord. Donc on a deux places de déplacements qu'il faudrait identifier sous peu pour Porto Rico. Donc la question est si nous avons des propositions concrètes pour pouvoir sélectionner ces personnes. Autrement, comment pourrions-nous nous mettre d'accord sur une proposition très rapidement.

Mon opinion est que ce serait très bien d'avoir deux, trois ou quatre personnes actives dans cette région, qu'elles présentent une proposition à l'ALAC. Je n'ai aucun doute que cette proposition soit acceptée. Mais il faut pourtant que l'on ait quelque chose en noir sur blanc tout de suite. Autrement, on n'aura pas de personnes qui obtiennent ces fonds pour se déplacer à Porto Rico pour ce programme.

Tijani, vous levez la main.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

L'évolution du programme de déclaration communautaire a été très positive. La première série, si vous me permettez de le dire, était organisée exclusivement par le personnel et le choix des participants était arbitraire. Mais maintenant, nous discutons du choix des mentorés et des mentors. Cette évolution est tout à fait positive.

Maintenant, nous avons deux places et on pourrait également utiliser ces fonds, ces deux places pour des mentorés puisque comme le disait Olivier, les mentors ont déjà leurs fonds à travers un autre moyen. Donc le mieux serait d'avoir cinq places, comme dans le cas de la GNSO. Ils ont une place par unité constitutive. Et c'est pareil dans notre cas, il faudrait que l'on en ait une par unité constitutive, une par RALO. Mais en ce moment, nous n'avons que deux places et à mon avis, ces deux places pour ce programme vont changer la manière dont nous concevons ce programme. Il y a des personnes qui diront : « Oui, d'accord, des fois, on pourrait amener plus d'un ou deux mentorés et puis chacun viendra à une réunion puis une autre personne viendra à la

réunion suivante. » Mais je ne vois pas que cela fonctionne comme cela. Ce programme, dans ce cas-là, serait déconnecté, il n’y aurait pas de continuité.

Olivier disait que le programme n’est pas tout simplement pour les réunions. C’est vrai, il a raison, je le comprends mais Olivier, vous savez bien – bien mieux que moi d’ailleurs – que ce que nous faisons au cours des réunions est beaucoup mieux fait, beaucoup plus productif que ce que nous faisons virtuellement. Donc c’est les deux. Oui, il nous faut des téléconférences, il nous faut des chats entre les mentors et les mentorés entre les réunions – fréquemment entre les réunions d’ailleurs suivant le programme – mais il faut également que les personnes puissent venir voir ce qui se passe exactement et pour qu’elles puissent comprendre directement ce que nous faisons, quelle est la manière la plus productive de procéder. Donc à mon avis, c’est comme cela qu’il faudra que l’on façonne le programme. Les personnes désignées devraient continuer pendant au moins un an en tant que mentoré.

Et puisque nous avons deux places, nous aurons deux mentorés pour cette année. À ce moment-là, il y aura deux régions qui auront des mentorés qui voyageront pour le programme. L’année suivante, on choisira deux autres régions si on continue d’avoir deux places uniquement. Ce serait mieux, bien sûr, si l’on pouvait se procurer cinq places mais j’insiste, c’est un programme d’intégration et non pas un programme déconnecté avec des pièces un peu partout. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci.

On est officiellement en retard. Il nous reste un point à l'ordre du jour qui est essentiel qu'il faille absolument que l'on discute avant que vous commenciez à vous déconnecter.

Nous avons deux intervenants. Nous n'avons pas entendu de proposition sur la manière de procéder, nous n'avons pas résolu ce problème qui est à régler dans la prochaine semaine ou deux. Si nous n'avons pas de proposition, je devrai prendre une décision tout seul.

Alberto, allez-y. Soyez bref s'il vous plaît.

ALBERTO SOTO :

Ma proposition est qu'en ce moment, les places soient utilisées par les mentorés et les mentors devraient être exclusivement les personnes qui ont déjà des fonds. Mais comme le disait Tijani, il est clair que ce n'est pas la meilleure manière.

Pour le Panama, je pense on n'aura que deux places parce qu'on sera toujours dans le même budget. Pourtant, il faut que l'on se batte pour avoir plus de places pour les mentors et pour les mentorés pour l'année suivante et non pas pour les personnes qui ont déjà des fonds pour les déplacements.

ALAN GREENBERG :

Merci.

Beran ?

BERAN DONDEH :

Merci Alan. Est-ce que vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG : On vous entend.

BERAN DONDEH : Très bien.

Pour moi, ma proposition serait que nous discussions entre les cinq régions pour le cadre de cette année. Et pour le programme, nous avons suggéré que l'on [inintelligible] les réunions pour les différentes régions et obtenir des fonds supplémentaires pour ce qui était identifié.

Mais j'apprécie cette idée d'avoir des mentors qui soient des personnes qui ont déjà reçu le financement pour leurs déplacements ailleurs, que ce soit des membres d'At-Large par exemple, et que les fonds puissent être réservés aux mentorés. Mais pour les deux premières réunions, on devrait avoir deux mentorés et puis [inintelligible] un mentoré pour faire un total de cinq mentorés entre différentes régions.

Mais revenons sur ce que disait Tijani par rapport à la possibilité d'avoir ce rapport entre mentorés et mentors et il faudrait qu'il y ait une continuité à ce programme qui censé transformer un mentoré qui rejoint l'At-Large en une personne qui connaît bien l'At-Large, non pas nécessairement une personne qui assiste à toutes les réunions lors d'une même année.

Donc compte tenu de cela, peut-être qu'on pourrait retenir la proposition qui était à l'heure actuelle pour que la personne reste engagée. C'est cela, l'intérêt. Ce n'est pas que la personne doit participer à toutes les réunions de l'ICANN en une même année et si les

personnes peuvent participer à travers les séminaires web, etc. Donc ces personnes vont également être encouragées à participer puisque les personnes qui vont assister aux réunions présentiels seront sélectionnées suivant leur participation. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. Cette dernière minute, on nous a dit qu'il n'est pas important de participer aux réunions en personne s'il est important de participer à différentes réunions. Donc on a une divergence d'avis dans ce sens. Il est clair qu'on ne va pas avoir beaucoup de mentorés à travers ce programme pour cet exercice fiscal.

Finalement, je signalerai que la désignation d'un mentor qui n'est pas intéressé à le faire et à consacrer du temps à ce processus dans la réunion de l'ICANN et en dehors de la réunion de l'ICANN rend ce programme inutile. On a beaucoup d'expérience, de personnes qui se sont portées volontaires pour être mentors et qui par la suite ne s'occupent pas de leurs devoirs. Donc il est tout à fait essentiel que la personne soit intéressée par cela.

Je ne suis pas sûr de la manière dont nous sélectionnons les personnes, comment nous allons le faire dans la prochaine semaine ou deux. C'était ça la question que je vous avais posée. Je discuterai avec le reste des gens dans ces prochaines deux semaines pour essayer de trouver une solution qui soit acceptable. Si vous êtes intéressé à travailler sur ce programme et que vous avez des recommandations à faire pour la manière de procéder dans ces prochains jours, veuillez m'envoyer un message. Mettez en copie le personnel pour nous faire savoir que vous êtes intéressé.

Olivier, allez-y. Soyez très bref, on n'a pas de temps et nous avons encore une autre question qui doit être abordée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Une chose à mon avis en fonction de la discussion en ligne, une chose que les personnes acceptent, c'est que ce soit fait par le comité de sélection d'At-Large, que la sélection soit faite pas ce comité et je crois que sur ce point, on est tous d'accord. Pour le reste, il faut continuer à en discuter.

ALAN GREENBERG : Parfait, c'est noté.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce point ? Beran, est-ce que c'est une vieille main, est-ce que c'est votre main que vous avez levée tout à l'heure ou est-ce que c'est une nouvelle demande de parole ?

BERAN DONDEH : C'est une vieille demande de parole.

ALAN GREENBERG : Bien. Je vais faire quelque chose. On va faire une action à suivre disant qu'Alan fera quelque chose dans le futur pour continuer à avancer sur ce point-là.

Le dernier point de l'ordre du jour concerne la réunion d'ICANN61 de San Juan de Porto Rico.

Gisella, est-ce qu'il y a un point important que vous voudriez aborder ici avant que je passe au point B ?

GISELLA GRUBER : Alan...

ALAN GREENBERG : S'il vous plaît, regardez les transcriptions.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Je vais faire un petit commentaire rapide.

ALAN GREENBERG : Qui a pris la parole ?

Bien, Gisella dit qu'elle n'a rien à ajouter. OK.

Nous avons des personnes pour lesquelles nous allons financer leur voyage.

S'il vous plaît, mettez en muet ces personnes qui sont en train de parler.

Donc nous avons donc des voyageurs supplémentaires qui sont financés par ICANN et ils participent aux activités politiques.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alan, s'il vous plaît. C'est Sébastien au micro. Il y a quelqu'un d'Afrique qui voudrait prendre la parole. La communication est mauvaise mais cette personne voudrait prendre la parole. S'il vous plaît, donnez-lui la

parole. Je ne sais pas qui c'est, je ne sais pas ce que cette personne veut dire mais je crois qu'il y a quelqu'un qui demande la parole.

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Je m'excuse. Je voudrais savoir comment est-ce que vous déterminez qui seront les mentorés.

ALAN GREENBERG : C'est ce que nous devons décider.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : D'accord. Est-ce que je pourrais poser quelques questions ? Comment est-ce qu'on devient mentoré ? Pendant combien de temps on est mentoré ? Et pendant combien de temps... Et qu'est-ce qu'il faut faire pour devenir un mentor ?

ALAN GREENBERG : Nous n'avons pas de règles actuellement. C'est pour cela que nous sommes en train d'en discuter.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Merci.

ALAN GREENBERG : J'aimerais avoir une réponse rapide mais je n'en ai pas.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Parfait, j'enverrai mes suggestions par courriel.

ALAN GREENBERG : Et il y aura des discussions qui vont avoir lieu dans les prochaines réunions. Olivier, c'est lui qui l'a demandé, il a posé cette question à ALAC, au secrétariat et au comité de sensibilisation et de participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il y a une discussion dans les différentes listes de diffusion du secrétariat, d'ALAC, etc.

ALAN GREENBERG : Le seul endroit où l'on peut participer, c'est la sensibilisation et la participation. Donc je vais vous demander d'utiliser cette liste afin que tout le monde puisse participer à cette discussion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si vous voulez vous joindre à cette discussion, dites-le au personnel de l'ICANN et eux, ils pourront vous faire participer à la discussion.

ALAN GREENBERG : Si vous voulez participer à cette discussion, vous devez être dans la liste de diffusion de sensibilisation et de participation.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Donc est-ce que je peux savoir comment je peux participer ?

ALAN GREENBERG :

Oui. Vous envoyez un courriel au personnel de l'ICANN et vous leur dites que vous voulez participer à la liste de diffusion de la sensibilisation et du comité de sensibilisation et de participation.

Bien, je reviens au point d'ICANN61 et des voyageurs supplémentaires. On a fait un appel pour les personnes intéressées. Le délai et la date butoir est jeudi prochain et c'est aussi la date à laquelle nous devons avoir le nom dans l'unité constitutive des voyageurs. Je pense que cela va être difficile.

Le processus suivi pour ICANN60 était que les présidents des RALO et le groupe de sélection devaient sélectionner les voyageurs supplémentaires en ordre de priorité. La dernière fois, nous avons une liste très longue. Il y avait beaucoup plus de gens qui demandaient plus que deux places mais au fur et à mesure, nous avons analysé donc des demandes et je propose que la proposition soit faite pas les présidents des RALO de nouveau, avec le président d'ALAC mais que ce soit les RALO qui s'occupent de diriger cette recherche et cette sélection.

Est-ce que vous êtes d'accord avec cela ? Je ne vois pas d'objection, je n'entends rien. Est-ce que ce groupe pense – et je demande à ALAC précisément – est-ce ce groupe pense qu'ALAC doit ratifier cette sélection ou est-ce que nous voulons que ce soit le président qui le fasse ? Pour d'autres sélections de voyageurs, nous donnons la décision au président. Est-ce que vous pensez qu'ALAC doit faire l'approbation, doit être responsable de l'approbation finale ou est-ce qu'on peut donner cette responsabilité au président du RALO seulement ? Je vais vous donner quelques jours pour y réfléchir mais je voudrais savoir si les

membres d'ALAC sont d'accord pour que les présidents des RALO soient chargés de prendre cette responsabilité.

Nous avons plusieurs commentaires. Sébastien demande la parole. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Alan.

Je propose que si c'est le président qui fasse la sélection, je propose que si le président d'ALAC, par exemple le cas échéant Alan, s'il considère par exemple qu'il y a quelque chose qui n'a pas été fait correctement, qu'il prenne la décision finale dans ce domaine.

ALAN GREENBERG :

Je suis d'accord. Je vais faire un appel à consensus pour que cette autorité me soit donnée. Et Sébastien, je vous remercie pour cette proposition. On va faire une action à suivre dans ces sens pour que je fasse un appel à consensus concernant ce processus que vous venez de proposer.

Nous avons fini notre travail. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Tijani ? Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

Je voudrais comprendre ce processus parce que je me sens un petit peu perdu. Est-ce que ce sont les présidents des RALO qui vont sélectionner

les personnes qui vont voyager ? Et s'il y a un problème, c'est vous qui allez donner votre décision finale ?

ALAN GREENBERG :

Le processus utilisé était que les RALO prenaient la décision et qu'on décidait ensemble qui allait voyager. Pour la dernière fois, cela a été un processus relativement simple. Donc c'était ALAC qui devait ratifier. Et ce que Sébastien a proposé, c'est que ce soit ma décision et que j'approuve cela – les décisions prises par les présidents des RALO – ou en cas de controverse, que je demande à ALAC de prendre une décision. Donc nous aurons un appel à consensus.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Alan.

Pour les divers, je voudrais parler du forum de gouvernance d'internet qui va avoir lieu dans quelque temps à Genève. La date finale pour s'inscrire était aujourd'hui. Donc il y a beaucoup de gens qui ne se sont pas inscrits, qui pensaient pouvoir s'inscrire sur le site mais il ne peuvent pas. La date butoir a été un petit peu reportée jusqu'à lundi prochain, c'est-à-dire le 4 décembre. Si vous voulez participer à cette réunion, vous devez vous inscrire ; c'est obligatoire. Il faut fournir toutes vos coordonnées à l'avance parce que c'est un congrès avec un haut niveau de sécurité. Donc si vous voulez participer, vous devez vous inscrire à l'avance.

Il y a une série de matériel auquel vous aurez accès et puis, il y a certaines choses dont nous voudrions vous parler si cela vous intéresse. Pour cela, il suffira que vous nous joigniez.

Est-ce qu'on peut fournir un lien aux participants pour qu'ils fassent cet enregistrement, cette inscription en ligne ?

HEIDI ULLRICH : Alan, je vais mettre cela dans le chat.

ALAN GREENBERG : Merci. Et pour ceux qui ne le savent pas, nous avons beaucoup de personnes sur cet appel. Après cette réunion, vous pouvez retourner à l'ordre du jour de cette réunion où vous trouverez un lien qui va vous mener vers tout ce qui concerne la partie du chat et tout cela est enregistré et vous retrouvez tous ces liens. Donc ne vous inquiétez pas. Si vous voulez vous inscrire, comme Olivier l'a dit, vous devez vous dépêcher. Merci Olivier de nous avoir dit cela.

Est-ce qu'il y a d'autres points à aborder ?

Par conséquent, s'il n'y a rien d'autre à ajouter, je vous remercie. Cela a été une très très bonne réunion. Il y a eu beaucoup d'actions à suivre. Cela me paraît un peu trop mais bon, c'est ma faute. Et merci à tous et bonne journée. Au revoir.

GISELLA GRUBER : Bonsoir tout le monde. Merci à tous. Cette réunion est terminée et nous allons déconnecter Adobe Connect. Bonne fin de journée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]